

Note de service

DESTINATAIRES : Membres du personnel, gestionnaires et médecins de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme

EXPÉDITEUR : Isabelle Yelle, directrice des soins infirmiers

DATE : 24 juillet 2020

OBJET : **UTILISATION OBLIGATOIRE DU VESTIAIRE DANS L'AUDITORIUM DE L'HÔPITAL RÉGIONAL DE SAINT-JÉRÔME POUR LE PERSONNEL DES UNITÉS ROUGE, DES SOINS INTENSIFS ET DES UNITÉS EN ÉCLOSION**

Suite à la [note de service émise le 17 juillet](#), nous vous rappelons qu'un grand vestiaire unisexe a été installé dans l'auditorium de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme et que celui-ci est **obligatoire** pour le **personnel des unités rouge, des soins intensifs et des unités en éclosion**.

Ce vestiaire permet au personnel concerné d'avoir un espace de rangement adéquat pour leurs vêtements. Le personnel des équipes ciblées doit utiliser ces espaces, à leur arrivée et au moment de quitter l'hôpital.

L'aménagement de ce vestiaire a eu lieu afin de répondre à des mesures de protection supplémentaires dans le cadre de l'éclosion de COVID-19 actuellement en cours dans certaines unités de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. Cette mesure vise à éviter que les vêtements ou objets personnels des employés et médecins soient amenés sur les unités, et ce, afin d'éviter de possibles contaminations provenant de l'extérieur ou encore de l'intérieur.

Nous demandons la collaboration des employés et médecins concernés. Il en va de la santé et de la sécurité de tous!

Centralisation des uniformes

Veuillez noter qu'à compter du **lundi 27 juillet**, tous les uniformes seront concentrés au vestiaire de l'auditorium (**à l'exception des unités qui étaient servies avant la pandémie**).

C'est donc **uniquement** à cet endroit, pour les unités visées, que vous pourrez récupérer et revêtir votre uniforme, limitant une fois de plus les risques de contamination. Il n'y aura plus d'uniformes sur les unités (**à l'exception des unités qui étaient servies avant la pandémie**).

Les uniformes y sont classés par grandeur et nous vous demandons de porter attention à ne pas toucher plusieurs uniformes.

Des cabines additionnelles ont d'ailleurs été ajoutées afin de vous permettre de vous y changer aisément.

Consignes pour l'utilisation des casiers

Pour vos collègues de tous les quarts de travail, nous vous invitons à respecter les éléments suivants :

- Apporter votre cadenas personnel ;
- Porter le masque de procédure dès votre arrivée;
- **Désinfecter le casier AVANT et APRÈS l'utilisation (les produits nécessaires sont disponibles) ;**
- Ne rien laisser dans le casier lorsque vous quittez le vestiaire ;
- Repartir avec votre cadenas personnel.

Notez qu'aucune réservation de casier n'est requise. Dans les prochains jours, des cadenas seront prêtés pour l'usage des casiers. Ces derniers seront désinfectés entre chaque utilisation.

Voir le [plan de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme](#) pour connaître l'emplacement du vestiaire.

Vous pouvez aussi visualiser le [parcours intérieur](#) pour vous y rendre.

